REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 17 mai 2023]

Date de la convocation
11 mai 2023
Date de mise en ligne
19 mai 2023

Nombre de conseillers	
En exercice :	33
Présents :	25
Procurations :	5
Votants :	30

N° 084/ 2023

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Martine MOSTARDI, Antony MOUSSU, Elisa GILLET

Absents : Dominique BOYER, Alain SORIANO, Corinne DARMANI

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : **Subvention exceptionnelle à l'UAG Rugby**

Afin de soutenir l'UAG Rugby dans la prise en charge des frais de déplacements liés à sa participation aux phases finales du championnat de France de deuxième division fédérale, Madame le Maire propose aux conseillers municipaux d'approuver le versement à ce club sportif d'une subvention exceptionnelle de 1000 €.

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement de la subvention mentionnée ci-dessus,

DONNE tout pouvoir au Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

Fait à Gaillac le 19 mai 2023

Signé électroniquement par :
Martine SOUQUET

Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20230519-084-2023-DE
Date de télétransmission : 19/05/2023
Date de réception préfecture : 19/05/2023